

Diaporama Croatie avril-mai 2011 – Notes brèves...

N° Photo	Commentaires	Autres observations
015	Petit port de Trsteno, à quelques kilomètres au nord d'Orasac, où nous avons partiellement visité un arboretum – un peu sauvage - né dans une ancienne propriété aristocratique. Magnifique et calme promenade avec vues plongeantes sur l'Adriatique. Même si vous n'êtes pas spécialiste...	
016	Même lieu, vu d'un point proche.	
036 à 051	Détails de l'arboretum.	
058 et 062	Cimetière d'Orasac	
077	Petit port d'Orasac.	
092	Dubrovnik : treilles, pergolas et autres décorations végétales protectrices font partie de l'architecture courante.	
093	Vue des imposants remparts qui entourent la vieille ville de Dubrovnik.	
095	Querelles de pigeons sur une place de Dubrovnik pour le partage d'un morceau de pain.	
109	Orasac : un début de treille, et puis la mer, la mer...	
130	On peut survoler Dubrovnik ainsi... Nous ne l'avons pas fait.	
140	Côté ville nouvelle, des dizaines de ruelles en escalier descendent régulièrement des remparts vers le centre de la vieille ville et communiquent entre elles. Du centre à remonter vers les remparts côté mer, le dédale des rues est au contraire d'une impressionnante anarchie. Mais tout aussi superbe !	
162	Les couleurs de la Croatie (rouge, blanc, bleu, en bandes verticales) se retrouvent fréquemment dans les décorations. Ici dans les costumes d'une harmonie locale et des majorettes qui participaient au même spectacle d'animation de la vieille ville.	
173	La rue principale de la vieille ville. Un des lieux où se sentait la présence des touristes, très modérée à cette époque.	
223	Un joli village aperçu entre Dubrovnik et Split.	
235	Split : la vieille ville est construite entre des murs romains datant de Dioclétien, empereur romain originaire du lieu, dont le palais a été habité sans interruption depuis son règne ...avec quelques modifications au long des siècles et un sens raffiné de la récupération architecturale !	
240	Notre séjour coïncidait avec le procès du général croate Gotovina (<i>photo</i>) devant le tribunal international pour l'ex-Yougoslavie, qui l'a condamné à 24 ans de prison pour crimes de guerre. Quelques affiches comme celles-ci – pas trop fréquentes mais généralement bien placées - aperçues pendant notre séjour témoignaient du soutien que lui apportent une	

